



## **OBJECTIF**

Association conformément à la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

18, rue des Ormes  
37530 NAZELLES NEGRON

-----

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Aux Membres de l'Association,**

## **I - OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OBJECTIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II - FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

### **III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des Comptes Annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces Comptes Annuels pris isolément.

### **IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels aux membres de l'association.

### **V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des Comptes Annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes Annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par le bureau.

## VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les Comptes Annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes Annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

.../...

- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes Annuels et évalue si les Comptes Annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOURS, le 12 mai 2021

**CMH CONSEIL**  


*Le Commissaire aux Comptes*  
**Catherine MESLET**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	1 200	1 200		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	32 317	16 078	16 239	17 193
	Constructions	176 308	131 410	44 898	54 824
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	160 160	150 811	9 349	9 403
	Autres immobilisations corporelles	71 859	66 051	5 807	5 231
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	915		915	900	
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 848		6 848	6 848	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>449 607</b>	<b>365 550</b>	<b>84 057</b>	<b>94 398</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	<b>En-cours de production de biens</b>				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	1 720		1 720	1 466
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	68 012		68 012	69 261	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	47 046	2 111	44 935	59 145	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	4 087		4 087	4 087	
<b>DISPONIBILITES</b>	288 053		288 053	177 925	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 779		9 779	7 381
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>418 697</b>	<b>2 111</b>	<b>416 586</b>	<b>319 264</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>868 304</b>	<b>367 661</b>	<b>500 643</b>	<b>413 662</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			6 848	6 848
	(3) dont à plus d'un an				



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations		
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués	547	4 875
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	Prestations de services	380 463	433 556
	dont parrainages			
		Productions stockée		
		Production immobilisée		1 412
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation	613 650	669 874
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	Dons		
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations		
Contributions financières				
	Autres pdts de gestion courante		269	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 938	4 979	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	Autres produits	1 996		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 004 595</b>	<b>1 114 966</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		12 549	27 471
	Variation de stock			84
	Autres achats et charges externes		196 138	212 274
	Aides financières	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés		17 335	14 011
	Salaires et traitements		588 541	655 880
	Charges sociales		132 071	127 051
	Dotation aux amortissements et dépréciations		20 403	18 851
	Dotation aux provisions		549	1 975
Reports en fonds dédiés				
Autres charges		91	567	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>967 678</b>	<b>1 058 164</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 917</b>	<b>56 801</b>	

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 917</b>	<b>56 801</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	200	259
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>200</b>	<b>259</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	688	990
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>688</b>	<b>990</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(488)</b>	<b>(731)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>36 429</b>	<b>56 071</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	20 743	25 780
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>20 743</b>	<b>25 780</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	483	3 301
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>483</b>	<b>3 301</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>20 260</b>	<b>22 479</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 724	
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 025 537</b>	<b>1 141 005</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>970 573</b>	<b>1 062 455</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>54 965</b>	<b>78 550</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **500 643** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 025 537** euros et un total **charges** de **970 573** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **54 965** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation

## Précisions Présentations comptes annuels 2020

**Une nouvelle réglementation sur la présentation des comptes annuels des associations entre en vigueur à compter des exercices 2020. Désormais sont appliqués les règles extraites du règlement 2018-06 et 2019-04. Ainsi au titre de cet exercice, les comptes annuels 2020 vous sont présentés sous la nouvelle forme pour l'année N et avec un comparatif 2019 présentation selon la réglementation 99-01.**

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS :

### Comptabilisation de l'engagement pour l'indemnité de fin de carrière :

Au cours de l'exercice 2005, l'association a décidé de retenir la méthode préférentielle, suivant l'avis du CNC n° 00-A du 6 juillet 2000, concernant la comptabilisation de l'engagement pour indemnité de fin de carrière.

La provision comptabilisée à ce jour s'élève à 44 705.48 € et l'association estime que le montant provisionné couvre largement son risque et aucune provision complémentaire n'a été comptabilisé au titre de 2020.

### - Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2020, le bilan de l'association comporte des provisions pour risques et charges d'un montant global de 57 050 €. Ces provisions traduisent des obligations certaines de l'association envers des tiers mais dont la sortie de ressources reste probable et ne sera effective que si le risque se réalise.

Pour mémoire, la provision pour fin de carrière représente un montant global de 44 705 € au 31/12/2020 mais aucune personne ayant fait l'objet de cette provision n'a jusqu'à lors été mise à la retraite par l'association.

Compte tenu de l'historique relatif aux remises accordées sur les pénalités de retard de règlement auprès de la MSA, la probabilité d'un décaissement des pénalités provisionnées au 31/12/2020 pour un montant de 12 345 € reste faible.

### - Apport avec droit de reprise :

Un apport avec droit de reprise d'un montant de 30 K€ (remboursable en 4 échéances de 2020 à 2023) a été accordé à l'association en 2018. Ce dernier a été comptabilisé au compte "103400 - Apport avec droit de reprise". Compte tenu de la crise sanitaire 2020, le 1er remboursement a été décalé et cet apport sera finalement remboursable sur 4 échéances de 2021 à 2024.

Un nouvel apport avec droit de reprise a été accordé courant 2020 dans le cadre de la crise sanitaire pour 25K€. Ce dernier a été comptabilisé en 103400 - "Apport avec droit de reprise". remboursable sur 3 ans de 2021 à 2023

### - Crise Sanitaire :

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La crise sanitaire a entraîné une baisse du chiffre d'affaires. Le personnel a été mis en chômage partiel sur les périodes concernées ce qui n'impacte pas trop le résultat et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 200					1 200
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 200</b>					<b>1 200</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	32 317					32 317
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	176 308					176 308
Instal technique, matériel outillage industriels	161 048		5 210		6 098	160 160
Instal., agencement, aménagement divers	23 269		1 240			24 509
Matériel de transport	32 807					32 807
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 058		1 485			14 543
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>438 806</b>		<b>7 935</b>		<b>6 098</b>	<b>440 644</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	900		31		15	915
Prêts et autres immobilisations financières	6 848					6 848
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>7 748</b>		<b>31</b>		<b>15</b>	<b>7 763</b>
<b>TOTAL</b>	<b>447 754</b>		<b>7 966</b>		<b>6 113</b>	<b>449 607</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 200			1 200
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 200</b>			<b>1 200</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	15 124	953		16 078
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	121 484	9 926		131 410
	Instal technique, matériel outillage industriels	151 644	5 265	6 098	150 811
	Autres instal., agencement, aménagement divers	18 750	1 457		20 207
	Matériel de transport	32 657	85		32 741
	Matériel de bureau, mobilier	12 495	607		13 103
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>352 155</b>	<b>18 293</b>	<b>6 098</b>	<b>364 350</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>353 355</b>	<b>18 293</b>	<b>6 098</b>	<b>365 550</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 848	6 848	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	68 012	68 012	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	17	17	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 919	1 919	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	36 796	36 796	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 314	8 314		
Charges constatées d'avance	9 779	9 779		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>131 685</b>	<b>131 685</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	37 694	10 841	26 853	
	Emprunts et dettes financières divers	40	40		
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 191	47 191		
	Personnel et comptes rattachés	47 571	47 571		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 702	52 702		
	Impôts sur les bénéfices	1 724	1 724		
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 045	30 045		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	774	774		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	67 788	67 788		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 798	2 798			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>288 327</b>	<b>261 474</b>	<b>26 853</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		4 864			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 779	9 779
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 779

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		2 798	2 798
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			<b>2 798</b>

--

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	30 000		25 000		55 000
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	49 139				49 139
Autres réserves					
Report à nouveau	(84 810)	78 550			(6 260)
Excédent ou déficit de l'exercice	78 550	(78 550)	54 965		54 965
<b>Situation nette</b>	<b>72 879</b>		<b>79 964</b>		<b>152 844</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 752			2 331	2 422
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>77 632</b>		<b>79 964</b>	<b>2 331</b>	<b>155 265</b>

**NEANT****Variation des Fonds Dédiés**

Etat exprimé en euros

	Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>Total</b>		

Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		

## Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS</b>		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
<b>Total des produits</b>		
<b>CHARGES</b>		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
<b>Total des charges</b>		
<b>SOLDE</b>		